Journaliste rossé et séquestré dans la mosquée… pour cause de reportage sur l'imam mafieux

écrit par Jules Ferry | 8 juin 2019



On rosse un journaliste, on le séquestre… les barbus font leur loi sur la voie publique devant une mosquée

.

On apprend l'agression musclée d'un journaliste de France 3 Normandie devant une mosquée dans la banlieue de Rouen sur fond de business mafieux de l'imam qui organisait des traversées de la Manche. Chaque traversée pouvait lui rapporter jusqu'à 10 000 euros…

.

Un journaliste de France 3 Normandie prenait tranquillement des images, sur la voie publique, devant la mosquée de Petit-Couronne (76).

Il s'agissait d'illustrer un sujet concernant le passage devant le tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer de l'imam de la mosquée. .

Des barbus arrivent et le journaliste est bousculé et plaqué au sol. Sa caméra est dégradée et volée.

Puis il est traîné manu militari par les sbires de l'imam à l'intérieur de la mosquée de Petit-Couronne.

.

Le journaliste reporter d'images (JRI) est âgé d'une cinquantaine d'années et il est employé en CDI.

« Ces derniers temps, il y a des entraves régulières à la pratique de notre profession. Ces mauvaises habitudes ne sont pas rassurantes », a commenté Erik Berg de France 3.

.

Des barbus qui attaquent un journaliste, le message est clair : pas le droit de parler du business mafieux de l'imam ! Rappel :

Il faisait du fric sur le dos de malheureux

Le trafic mafieux de l'imam passeur consistait à fournir des bateaux pneumatiques à des migrants, afin de leur permettre de rejoindre la Grande-Bretagne.

Au procès, les migrants entendus ont fait état de sommes pouvant atteindre 10 000 euros.

L'imam voyait grand : les enquêteurs ont établi qu'il avait acheté **au moins sept bateaux**. A son domicile, la police avait retrouvé deux bateaux, trois moteurs, et une vingtaine de gilets de sauvetage.

L'un des fidèles de la mosquée, ressortissant sénégalais de 29 ans, est également interpellé.

En garde à vue, les deux hommes reconnaissent les faits, assurant avoir agi pour le compte d'un troisième individu, jamais identifié par les enquêteurs [« C'est pas moi missiou… »]. Devant le tribunal lundi 3 juin, le religieux évoque un certain Kamal, pour qui il allait acheter des navires jusque dans un magasin de Deûlémont, à la frontière belge.

L'imam avait donné une version tarabiscotée pour minimiser les faits : des explications « qui ne correspondent pas à la réalité », estime le parquet, qui rappelle que « les écoutes téléphoniques et la géolocalisation montrent que [l'imam] se déplaçait régulièrement du littoral, à proximité des plages où ont été découverts des bateaux et des migrants« .

Pour l'avocate de l'imam, Me Marie-Alice Fasquelle-Leonetti, le mandat de dépôt est une décision « sévère » dans la mesure où il « a respecté de façon parfaite son contrôle judiciaire » accordé il y a un mois. [Ben tiens !].

France terre d'accueil

Iranien, père de trois enfants, dont un nourrisson, il avait
obtenu le droit d'asile en « sept jours » (selon son avocate).

SOURCES

https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/seine-maritime/rouen/agression-journaliste-france-3-normandie-pres-rouen-1679970.html

Obs du 5 juin, AFP